

Points principaux du règlement 2017

1. Les numéros et couleurs des disques sont attribués pour toute l'année et les numéros doivent être lisibles et identiques sur chaque plaque (sauf changement de catégorie en cours de saison). Numéros obligatoires dans le dos avec une couleur tranchante par rapport au maillot ou au dossard (visible durant toute la course). Le départ sera refusé même pour les entraînements aux pilotes non en ordre à ce sujet **dès le premier dimanche**.
2. Les entraînements seront obligatoires dans sa catégorie avec transpondeur obligatoire pour le chrono du matin qui détermine la place au départ pour la première manche. (sauf écolages).
3. Toute tricherie sera sévèrement sanctionnée (échange d'emplacement etc...) Une seule personne est autorisée à accompagner le pilote dans le parc fermé. Seul le pilote pourra préparer son sillon pour sa moto (pas après la barre) et aucune aide extérieure ni objet pour préparer son emplacement n'est autorisé. Après la mise en place du concurrent, aucun accompagnant ne peut se trouver derrière ou devant la barre (sauf 50 et 65 cc).
4. Dès son accès au parc fermé, le pilote lui-même doit rester près de sa moto.
5. Tout essai est interdit sur le parking (**sanction : départ refusé**). Pas de reconnaissance du circuit pour les retardataires. Les problèmes d'entraînements seront réglés par le directeur de course ou le responsable du parc fermé.
6. En cas de dépassement sous drapeau jaune, le drapeau noir sera présenté au pilote concerné qui devra rentrer au parc et sera suspendu pour une manche.
7. **Sanctions** Une suspension ou le renvoi immédiat sera prononcé pour le pilote ne respectant pas le règlement.
 - **3 dimanches roulants de suspension** : si insultes et manque de respect envers un membre du comité, d'un commissaire de piste, du médecin, du service de secours.
 - **1 dimanche de suspension** : toute fraude ou tentative de fraude en ce qui concerne les documents (date de naissance, cylindrée, paiement du droit d'entrée).
 - **10 dimanches de suspension** : bagarres à mains libres (coups) entre supporters, pilotes, parents.
 - **Suspension de 1 an ou exclusion à vie** : bagarre entre pilotes, parents, supporters avec piquets ou objets pouvant entraîner des blessures graves.
 - Toute attitude pouvant jeter le discrédit sur la fédération (calomnie, disputes...) sera jugée par le comité directeur
8. Les vélomoteurs et engins motorisés sont strictement interdits sur le circuit, le parking et leurs abords durant le week-end de la manifestation. L'AMPL décline toute responsabilité en cas d'accident et seul le propriétaire du véhicule est responsable. Les concurrents sont autorisés à se déplacer à moto uniquement pour rejoindre le parc fermé ou leur emplacement de parking avant et après la course et ces déplacements doivent s'effectuer au pas.
9. Rappelons que les tear-off sont interdits (suspension : 1 dimanche)